

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00017
Numéro SIREN : 301 187 431
Nom ou dénomination : 4 M MEREU BTP

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 6488

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/6488

Déposant :

Nom/dénomination : 4 M MEREU BTP

Forme juridique :

N° SIREN : 301 187 431

N° gestion : 1963 B 00017



4M MEREU BTP

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

301 187 431 RCS AVIGNON

ÉTATS SOCIAUX ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Robert MEREU

Président du directoire



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	22 514	22 167	347	
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	119 167		119 167	
Constructions	210 117	191 827	18 291	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 690 286	2 252 341	437 945	
Autres immobilisations corporelles	1 621 687	1 350 985	270 702	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	305		305	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	956		956	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 666 556	3 817 320	849 236	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	45 223		45 223	
En-cours de production (biens et services)	71 864		71 864	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 830 037		2 830 037	
Autres créances	24 951		24 951	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	900 000		900 000	
Disponibilités	1 122 668		1 122 668	
Charges constatées d'avance (3)	25 315		25 315	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 020 058		5 020 058	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 686 613	3 817 320	5 869 293	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES



Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 382 084	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	135 838	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 617 922	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 797	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 797	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	645 016	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 534	
Dettes fiscales et sociales	840 321	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 703	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 221 574	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 869 293	
(1) Dont à plus d'un an (a)	615 065	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 606 509	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 961		5 961	8 000
Production vendue (services)	8 067 897		8 067 897	7 804 000
Chiffre d'affaires net	8 073 858		8 073 858	7 813 000
Production stockée			-3 329	-177 500
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 375	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			36 878	82 000
Autres produits			48 907	45 000
Total produits d'exploitation (I)			8 157 690	7 764 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 476 681	1 468 000
Variations de stock			15 782	-1 000
Autres achats et charges externes (a)			3 161 744	2 830 000
Impôts, taxes et versements assimilés			148 486	157 000
Salaires et traitements			1 781 627	1 770 000
Charges sociales			1 106 101	1 118 000
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			283 092	213 000
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 816	9 000
Total charges d'exploitation (II)			7 983 329	7 565 000
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			174 361	199 000
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			25 005	5 000
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			25 005	5 000
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			14 316	14 000
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			14 316	14 000
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			10 689	-9 000
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			185 050	188 000

J. CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES



Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	92	24
Sur opérations en capital	28 010	12
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	28 101	36
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 930	14
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 930	14
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 171	22 4
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	66 383	30
Total des produits (I+III+V+VII)	8 210 796	7 805
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 074 958	7 625
BENEFICE OU PERTE	135 838	180 3
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES



[Signature]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 869 293 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 135 838 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

J. CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indicateurs montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas linéaire dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière,

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 087	2 268	9 841	22 514
Immobilisations incorporelles	31 611	2 268	9 841	24 038
- Terrains	119 167			119 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	82 111	4 667		86 778
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 660 931	212 272	182 917	2 690 286
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 616 586	128 554	166 406	1 578 734
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 953	1 656	657	42 952
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 644 088	347 149	349 980	4 641 257
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 168	850	3 063	955
Immobilisations financières	3 473	850	3 063	1 260
ACTIF IMMOBILISE	4 679 172	350 267	362 884	4 666 555

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

J. CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 087	1 922	9 841	22 168
Immobilisations incorporelles	30 087	1 922	9 841	22 168
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	107 335	5 150		112 485
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	77 782	1 559		79 341
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 274 015	161 243	182 917	2 252 341
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 372 319	109 543	166 406	1 315 456
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 512	3 674	657	35 529
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 863 963	281 170	349 980	3 795 153
ACTIF IMMOBILISE	3 894 049	283 091	359 821	3 817 319

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 881 259 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	956		956
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 830 037	2 830 037	
Autres	24 951	24 951	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 315	25 315	
Total	2 881 259	2 880 303	956
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs non parvenus	3 200
Deboucre.divers-prod. a recevoir	5 400
Interets a recevoir	6 300
Total	14 900



Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	29 797				29 797
Total	29 797				29 797
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					



Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 221 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 an
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	29 951	29 951		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 534	733 534		
Dettes fiscales et sociales	840 321	840 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	617 768	2 703	615 065	
Produits constatés d'avance				
Total	2 221 574	1 606 509	615 065	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	615 065			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	16 2
Int/participations	7 2
Interets c/c courus	12 0
Autres charges à payer	4
Taxes-charges à payer	16 0
Fiscalite/debloc.participation	
Deboucre.divers-ch.a payer	2 7
Total	55 3

Annexe : Notes sur le bilan

Autres informations

Effets de commerce

Les créances représentées par des effets de commerce se montent à 16 546 euros et se repartissent comme suit :
- Clients : 16 546 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	24 129		
Cca-air liquide	1 186		
Total	25 315		



Annexe : Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES



Annexe : Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Malgré la crise du COVID 19 notre activité se poursuit partiellement. L'organisation et le fonctionnement de l'entreprise ont été adaptés et des mesures d'accompagnement ont été prises ou sont en cours de mise en œuvre en matière sociale, fiscale et financières. Aujourd'hui nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact de la crise sur notre activité et notre situation financière future.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 45 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés		
Ouvriers	25	
Total	45	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.



Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	911 9
Autres engagements donnés	911 9
Total	911 9
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 159 775 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.



4M MEREU BTP

SOCIÉTÉ ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

**PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER
301 187 431 RCS AVIGNON**

**CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2020**

qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil
présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations
sur les arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à

Le 5 juillet 2005 a supprimé l'obligation, pour le Président du Conseil de
présenter le rapport sur les procédures de contrôle interne, si la Société n'est pas

que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le
rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par
les statuts et réglementaires.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître les principaux postes

293 €

73 858 €

135 838,23 €

Comme il précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler
sur le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice clos le

Le Conseil de surveillance

Jean MEREU



4M MEREU BTP

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

301 187 431 RCS AVIGNON

**DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
ET ADOPTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 24 JUIN 2020**

CONCLUSION

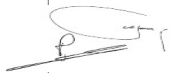
La société décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
à l'ensemble des réserves en totalité au compte « Autres réserves ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée
générale décide qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois

Pour extrait certifié conforme

Le directeur

Robert MEREU



4M MEREU B.T.P
Société Anonyme
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : LE PONTET (84130)
14 rue Roumanille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

GALLO & ASSOCIES AUDIT
219 RUE DES PINS
07430 DAVEZIEUX



4M MEREU B.T.P
Société Anonyme
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : LE PONTET (84130)
14 rue Roumanille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société **4M MEREU B.T.P**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **4M MEREU B.T.P** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 11 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

 **Gallo&Associés**

 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

 Gallo&Associés

 3

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Davézieux, le 15 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes

GALLO & ASSOCIES AUDIT

Sébastien CHIRAT



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	22 514	22 167	347	
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	119 167		119 167	119 167
Constructions	210 117	191 827	18 291	20 334
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 690 286	2 252 341	437 945	386 916
Autres immobilisations corporelles	1 621 687	1 350 985	270 702	253 708
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	305		305	305
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	956		956	3 168
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 666 556	3 817 320	849 236	785 123
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	45 223		45 223	61 005
En-cours de production (biens et services)	71 864		71 864	75 193
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 830 037		2 830 037	2 299 740
Autres créances	24 951		24 951	122 326
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	900 000		900 000	700 000
Disponibilités	1 122 668		1 122 668	1 522 317
Charges constatées d'avance (3)	25 315		25 315	12 475
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 020 058		5 020 058	4 793 056
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 686 613	3 817 320	5 869 293	5 578 178
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 382 084	2 201 697
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	135 838	180 387
Subventions d'investissement		3 343
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 617 922	3 485 427
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 797	29 797
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 797	29 797
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	645 016	655 471
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 534	705 672
Dettes fiscales et sociales	840 321	700 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 703	1 806
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 221 574	2 062 955
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 869 293	5 578 178
(1) Dont à plus d'un an (a)	615 065	30 688
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 606 509	2 032 267
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 961		5 961	8 887
Production vendue (services)	8 067 897		8 067 897	7 804 695
Chiffre d'affaires net	8 073 858		8 073 858	7 813 582
Production stockée			-3 329	-177 521
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 375	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			36 878	82 727
Autres produits			48 907	45 309
Total produits d'exploitation (I)			8 157 690	7 764 098
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 476 681	1 468 620
Variations de stock			15 782	-1 641
Autres achats et charges externes (a)			3 161 744	2 830 645
Impôts, taxes et versements assimilés			148 486	157 181
Salaires et traitements			1 781 627	1 770 187
Charges sociales			1 106 101	1 118 447
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			283 092	213 136
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 816	9 401
Total charges d'exploitation (II)			7 983 329	7 565 975
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			174 361	198 123
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			25 005	5 057
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			25 005	5 057
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			14 316	14 793
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			14 316	14 793
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			10 689	-9 736
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			185 050	188 387

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	92	24 061
Sur opérations en capital	28 010	12 718
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	28 101	36 779
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 930	14 300
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 930	14 300
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 171	22 479
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	66 383	30 479
Total des produits (I+III+V+VII)	8 210 796	7 805 934
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 074 958	7 625 547
BENEFICE OU PERTE	135 838	180 387
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 869 293 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 135 838 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

J. CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 087	2 268	9 841	22 514
Immobilisations incorporelles	31 611	2 268	9 841	24 038
- Terrains	119 167			119 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	82 111	4 667		86 777
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 660 931	212 272	182 917	2 690 286
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 616 586	128 554	166 406	1 578 734
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 953	1 656	657	42 953
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 644 088	347 149	349 980	4 641 257
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 168	850	3 063	956
Immobilisations financières	3 473	850	3 063	1 261
ACTIF IMMOBILISE	4 679 172	350 267	362 884	4 666 556

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 087	1 922	9 841	22 167
Immobilisations incorporelles	30 087	1 922	9 841	22 167
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	107 335	5 150		112 485
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	77 782	1 559		79 342
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 274 015	161 243	182 917	2 252 341
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 372 319	109 543	166 406	1 315 456
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 512	3 674	657	35 529
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 863 963	281 170	349 980	3 795 153
ACTIF IMMOBILISE	3 894 049	283 091	359 821	3 817 320

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 881 259 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	956		956
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 830 037	2 830 037	
Autres	24 951	24 951	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 315	25 315	
Total	2 881 259	2 880 303	956
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs non parvenus	3 226
Deboucre.divers-prod. a recevoir	5 400
Interets a recevoir	6 301
Total	14 928

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	29 797				29 797
Total	29 797				29 797
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 221 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	29 951	29 951		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 534	733 534		
Dettes fiscales et sociales	840 321	840 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	617 768	2 703	615 065	
Produits constatés d'avance				
Total	2 221 574	1 606 509	615 065	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	615 065			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	16 276
Int/participations	7 139
Interets c/c courus	12 059
Autres charges a payer	493
Taxes-charges a payer	16 636
Fiscalite/debloc.participation	47
Deboucre.divers-ch.a payer	2 703
Total	55 353

Annexe : Notes sur le bilan**Autres informations****Effets de commerce**

Les créances représentées par des effets de commerce se montent à 16 546 euros et se repartissent comme suit :

- Clients : 16 546 euros

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	24 129		
Cca-air liquide	1 186		
Total	25 315		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES



Annexe : Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Malgré la crise du COVID 19 notre activité se poursuit partiellement. L'organisation et le fonctionnement de l'entreprise ont été adaptés et des mesures d'accompagnement ont été prises ou sont en cours de mise en œuvre en matière sociale, fiscale et financières. A ce jour nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact de la crise sur notre activité et notre situation financière future.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 45 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés		
Ouvriers	25	
Total	45	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	911 986
Autres engagements donnés	911 986
Total	911 986
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 159 775 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.